

où nous cherchons des moyens de développement précis nous pouvons assurément utiliser, ou, si vous voulez, manipuler ce genre d'impôt à l'avantage de l'économie. Il peut se trouver des secteurs où l'on pourrait très avantageusement utiliser les impôts spéciaux, et j'espère que le gouvernement va songer à la possibilité non seulement d'utiliser une politique fiscale monétaire, mais à innover un peu dans sa façon d'aborder les besoins précis dans les domaines où nous possédons les connaissances techniques, où il faut user certains stimulants que le gouvernement pourrait rapidement fournir et qui seraient rentables, je crois.

**Des voix:** Bravo!

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre cinq ou six minutes pour parler du chômage au Canada en général et dans ma propre province en particulier, à titre de représentant de la côte est. Il serait inutile de répéter les statistiques déjà citées, ou de parler de l'inflation et des mesures prises par le gouvernement pour la combattre, ou encore de l'effet désastreux de l'accroissement du chômage dans diverses régions du Canada, en particulier dans les milieux urbains.

J'ai écouté attentivement aujourd'hui les observations de nos dirigeants à la Chambre des communes et j'ai été frappé par leur habileté à exposer leur point de vue et par les propositions constructives qu'ils ont faites en vue d'alléger le fardeau du chômage. J'ai été vivement impressionné par les paroles de mon ami, le chef de l'opposition (M. Stanfield), qui a mis en question l'incidence actuelle de l'impôt et s'est demandé si l'on ne stimulerait pas considérablement l'économie en allégeant le fardeau fiscal. Son intervention, à mon avis, fut à la fois des plus modérées et des plus rationnelles.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lundrigan:** J'ai du mal à convaincre les députés et, me semble-t-il, les Canadiens en général, de la gravité du problème du chômage dans ma région. Terre-Neuve est une petite province qui ne compte qu'un demi-million d'habitants, et nous sommes loin du centre des activités. Depuis bien des années, les députés de ma province se lamentent des crises graves qu'a entraînées un chômage intense. Je serai raisonnable; je ne rends pas le gouvernement fédéral entièrement responsable du chômage dans ma province.

De récents événements au Québec ont fait ressortir le fait qu'il y existe une crise sociale et économique grave. Depuis quelques semaines, j'ai entendu jour après jour des députés soutenir avec insistance qu'il faut une aide spéciale au Québec pour résoudre ses problèmes économiques et sociaux. Bien qu'ils soient sans doute en évolution depuis 1760, tout d'un coup, les gens s'inquiètent beaucoup de la crise grave au Québec. Je conviens de la crise au Québec. Mais faudra-t-il que les Canadiens apprennent qu'il y a le même genre de révolution et de malaise social dans ma propre province pour comprendre que nous aussi faisons face à un problème économique d'envergure?

[M. Harries.]

• (9.10 p.m.)

Nous avons tenté d'expliquer aux Canadiens, non seulement à l'aide d'arguments farfelus, mais rationnellement, que, sur la côte est, nous nous posons des questions au sujet de cette juste société, de la Confédération et des avantages que nous a apportés cette grande union. Nos chômeurs se posent certainement les mêmes questions. Nous sommes inquiets car nous avons actuellement 6.7 p. 100 de chômeurs au Canada et l'on prévoit un taux de 9 p. 100. En février 1962, je crois, le taux de chômage au Canada avait atteint 9 p. 100. D'après les mêmes indices, on prévoit pour la fin de cette année ou le commencement de l'année prochaine un taux de 9 et peut-être de 10 p. 100.

Combien de Canadiens savent que l'année dernière, selon le Bureau fédéral de la statistique, le taux de chômage dans ma province était de 15.3 p. 100 en février? Mais les statistiques sur le chômage ne donnent pas une image réelle du chômage; une vieille expression dit que les statistiques peuvent mentir. Mais elles ne mentent pas intentionnellement. Elles sont produites par des chercheurs et des scientifiques qui sont tous des gens raisonnables. Cependant, leurs bases de calcul du chômage sont erronées. Par exemple, je peux prouver que lorsque le Bureau fédéral de la statistique indiquait l'année dernière un taux de chômage de 15.3 p. 100, il atteignait dans ma province peut-être 22 p. 100. Je prédis également que d'ici au printemps 1971, un quart de ses habitants seront en chômage. En Amérique du Nord, même pendant les années 30, le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé qu'à Terre-Neuve actuellement.

Je ne me préoccupe pas le moins du monde de savoir si ce pourcentage est réel ou désaisonnalisé. Combien de chômeurs se préoccupent de cette distinction? Nous sommes bien prétentieux d'en débattre jour après jour! Le chômage atteint des proportions critiques et, comme l'a dit le chef de l'opposition (M. Stanfield), il ne s'agit plus d'un problème régional. Depuis vingt ans, les Terre-Neuviens doivent quitter la province et se rendre à Toronto pour bénéficier de la situation saisonnière de l'emploi. Il en est résulté qu'ils sont devenus expérimentés dans divers métiers de la construction. Ils se sont adaptés, mais difficilement, à la vie urbaine de Toronto. Ils ont également apporté une contribution, contribution importante, car plusieurs Terre-Neuviens se sont distingués dans les métiers de la construction dans diverses villes du Canada. Plusieurs d'entre eux sont rentrés dans la province pour profiter des occasions d'emploi dans la construction ces dernières années. A l'heure actuelle, la plupart de ces Terre-Neuviens qui sont allés à Toronto font partie des assistés sociaux de cette grande ville. Quand la situation du chômage est grave au Canada en général, chaque région du pays en souffre. Le problème du chômage à Toronto a un effet débilisant sur la situation de l'emploi dans la province de Terre-Neuve.

J'aurais voulu que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) ou son secrétaire parlementaire entendent mes observations, mais je vois que les deux sont absents. J'espère que quelqu'un signalera mes remarques au ministre. Ces deux dernières années, un